

Appel à projet
Reprise et développement du Camping « Le Pâtis »
Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts (VENDEE)

1. Collectivité territoriale concernée

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts
2 rue Jules Verne – 85250 SAINT-FULGENT
Tél : 02.51.43.81.61
Représentée par Jacky DALLET en sa qualité de Président

2. Objet de l'appel à candidatures

2.1 Intitulé

Le présent appel à projet a pour objet de retenir un opérateur économique proposant un projet de développement du camping « Le Pâtis ».

2.2 Description

Situé au Nord-Est du département de la Vendée, au cœur de Vendée Vallée, le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts bénéficie d'une position géographique stratégique, autour de 3 grands pôles d'activités que sont Nantes, Cholet et La Roche sur Yon.

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts possède un terrain de camping, dénommé « Le Pâtis » (fermé depuis 2014). Elle souhaite privilégier le développement d'un équipement touristique à vocation d'hébergement.

Au total, la surface foncière exploitable est de 15 201 m².

Les projets présentés devront nécessairement :

- Renforcer l'attractivité du territoire, en profitant du potentiel lié à son accessibilité routière qui le situe sur l'axe entre un site touristique majeur (Le Puy du Fou) et la côte vendéenne (Les Sables d'Olonne, St Gilles Croix de Vie...); et à son environnement économique (voire en développant de nouvelles activités sur site en lien avec le tourisme d'affaires).
- Développer une activité pérenne et ouverte au minimum 6 mois de l'année (une ouverture à l'année pourra être envisagée).
- Générer des emplois directs et indirects.

3. Procédure applicable

La présente consultation n'est pas un marché public. Il s'agit d'un appel à projet destiné à permettre à la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts de trouver un porteur de projet répondant le mieux aux objectifs du programme défini dans le cahier des charges.

La présente procédure se déroulera selon les modalités suivantes :

- Réception et analyse des projets
- Audition des candidats
- Désignation de l'attributaire de l'appel à projet

Aucune indemnité ne sera versée aux candidats non retenus ayant remis une proposition de projet.

4. Modalités de retrait des documents composant l'appel à projets

Le dossier est téléchargeable gratuitement à l'adresse électronique suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Les soumissionnaires devront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse mail permettant, de façon certaine, une correspondance électronique, notamment l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

En cas de problème de téléchargement, contactez la hotline au 04.92.90.93.27.

5. Composition du dossier de candidature à remettre

- a) Une présentation du candidat ou du groupement comme indiqué dans le cahier des charges.
- b) Une note d'intention comme indiqué dans le cahier des charges.
- c) Une étude de marché et de faisabilité économique comme indiqué dans le cahier des charges.
- d) La conception technique du projet : équipements et aménagements comme indiqué dans le cahier des charges.

6. Critères d'analyse des candidatures

Chaque candidature sera étudiée selon les critères suivants :

- Nature du projet,
- Motivation du porteur de projet,
- Expérience dans le domaine d'activité proposé et de l'hébergement,
- Expérience en matière de gestion (identifier le gestionnaire),
- Capacité d'investissement,
- Capacité de commercialisation.
- Qualité et innovation du projet
- Viabilité économique et financière du projet
- Création d'emplois locaux directs
- Planning prévisionnel de mise en œuvre du projet
- Qualité d'aménagement
- Intégration du projet aux potentialités du territoire
- Intégration de la démarche de développement durable

7. Modalités de remise des candidatures

Offre remise SUR SUPPORT PAPIER

Les offres seront transmises sous enveloppe cachetée, portant la mention :

« **Appel à projet - Camping « Le Pâtis » – NE PAS OUVRIR** »

Nom de l'entreprise :

Les offres devront parvenir à l'adresse suivante sous la responsabilité du candidat :

Monsieur Le Président
Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts
2 rue Jules Verne
85250 SAINT-FULGENT

et devront être remises contre récépissé ou si elles sont envoyées par la poste, devront parvenir à cette même adresse par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir au destinataire avant la date et l'heure indiquées ci-dessous.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : vendredi 30 avril 2021 à 12 heures

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, seront éliminés ; ils seront renvoyés à leurs auteurs. L'attention des candidats est donc attirée sur le fait que les envois par la poste doivent tenir compte des délais d'acheminement pour être parvenus à la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts avant les date et heure limites mentionnées ci-dessous.

Horaires d'ouverture des bureaux :

du lundi au jeudi : 8h30 – 12h30 et 13h30-17h30

le vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h30-16h30

Offre remise PAR VOIE ELECTRONIQUE

La transmission des documents par voie électronique ne peut être réalisée qu'à l'adresse suivante :

<http://www.marches-securises.fr>

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Formats de fichiers acceptés :

En cas de transmission de réponse par voie électronique, les documents fournis doivent être dans l'un des formats suivants, sous peine d'irrecevabilité de l'offre :

- Format bureautique propriétaire de Microsoft compatible version 2003 (.doc, .xls et .ppt),
- Format texte universel (.rtf),
- Format PDF (.pdf),
- Formats images (.gif, .jpg et .png),
- Format pour les plans (.dxf et .dwg).

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Copie de sauvegarde :

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-Rom, DVD-Rom, clé USB) ou sur support papier.

Cette copie est transmise à l'adresse ci-dessous, sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », l'identification de la procédure concernée et les coordonnées de l'entreprise.

- ✓ Si envoi par recommandé :
Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts
2 rue Jules Verne
85250 SAINT FULGENT
- ✓ Si remise par dépôt contre récépissé ou transporteur :
Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts
2 rue Jules Verne
85250 SAINT FULGENT

Horaires d'ouverture des bureaux :
du lundi au jeudi : 8h30 – 12h30 et 13h30-17h30
le vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h30-16h30

Cette copie de sauvegarde pourra être ouverte dans les cas décrits à l'article 2 II de l'arrêté du 27 juillet 2018 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde.

Jusqu'à l'acceptation ferme d'un projet, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'annuler l'appel à projets à tout moment et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues. En cas d'annulation ou de suspension de la procédure, les candidats ne pourront élever aucune réclamation ni solliciter aucune indemnité.

La durée de validité des offres est de 120 jours à compter de l'expiration de la date de remise des dossiers de présentation.

8. Demandes de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront contacter par courriel exclusivement :

Christina POUET

Chargée de mission en développement touristique

Email : c.pouet@ccfulgent-essarts.fr

9. Date d'envoi du présent avis d'appel à publication : 11/01/2021